

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Premier projet de règlement numéro PP09-2026 adopté le 9 mars 2026

Règlement numéro <-2026 modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de retirer les normes particulières pour la zone FG03R suite à l'acceptation du plan d'aménagement d'ensemble

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 9 mars 2026;

Le < 2026, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement est modifié afin de retirer les normes particulières pour la zone FG03R suite à l'acceptation du plan d'aménagement d'ensemble de la façon suivante :
 - 2.1. Retirer à la ligne 8 de la colonne « Zones » du tableau I de l'article 34 intitulé « Opération cadastrale pour un terrain à l'intérieur du périmètre d'urbanisation » les termes « FG03R ».
3. Le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement n'est pas autrement modifié.
4. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Sabrina Béland, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Sabrina Béland, greffière adjointe